

maintenant !

Conformément au tableau ci-dessous, les écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes :

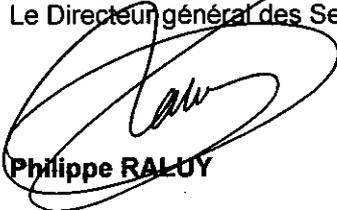
Section d'investissement		Dépenses	Recettes
001	Résultat d'investissement reporté	1 850 178,08 €	
1068	Excédent fonctionnement capitalisé		2 266 496,74 €
20/21/23	Inscription des reports	4 969 349,41 €	4 553 030,75 €
		6 819 527,49 €	6 819 527,49 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **23 JUN 2009**

Pour extrait certifié conforme :

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services


Philippe RALUY



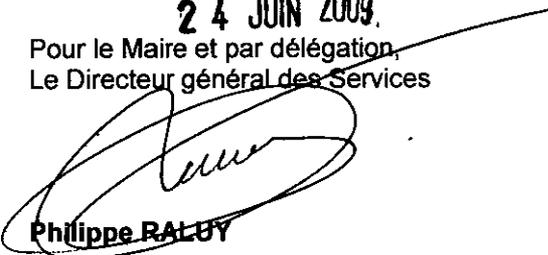
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **23 JUN 2009**

Le Directeur général des services certifie
en application de l'article L2131-1 du CGCT que le
présent acte a été rendu exécutoire :

Le :

24 JUN 2009

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services


Philippe RALUY

